

# 115<sup>e</sup> Assemblée générale du Ski-Club Martigny

Lieu : Salle de la Maison du Sel à Martigny-Bourg

Date : Samedi 19 novembre 2022

## **Ouverture de l'assemblée**

La séance est ouverte à 18h11 par son président Roland Hugon.

C'est avec plaisir qu'au nom du comité, il souhaite la bienvenue à cette 115<sup>e</sup> Assemblée générale du club. Il félicite la participation nombreuse et ne manque pas de saluer les membres d'honneur présents : Janine Marko, Sabine Nicollerat, Franz Kuonen, Cyrille Frossard et Paul Gay-Crosier. Il précise que Luc Weinstein nous rejoindra pour le repas. Il les remercie pour leur fidélité.

Il fait part de son regret quant à l'absence de M. David Martinetti, notre Ministre des sports, qui n'a pas répondu à l'invitation.

Comme le veut la coutume, le président demande à l'Assemblée de rendre un hommage à nos chers membres disparus ou proches du club, décédés durant l'année. Il invite l'Assemblée à se lever pour une minute de silence.

Cette assemblée a été convoquée par écrit le 3 novembre 2022, conformément aux statuts et l'ordre du jour y était inscrit. Aucune modification n'étant souhaitée, le président nomme deux scrutateurs, M. Jérôme Moulin et Mme Janine Marko.

## **Point 1 : Contrôle des présences**

*(c.f. Annexes 1)*

La liste des présences circule dans l'Assemblée et c'est avec plaisir que nous accueillons 53 personnes. A savoir que deux personnes de plus sont prévues et viendront uniquement au souper.

La secrétaire, Chantal Lugon, annonce 27 personnes excusées, dont deux membres d'honneur, Dominique Chappot et Philippe Lauber.

## **Point 2 : PV de la dernière Assemblée générale**

Celui-ci figurant sur notre site internet, il est demandé à l'Assemblée si quelqu'un souhaite la lecture de ce dernier. Comme tel n'est pas le cas et qu'aucune question n'est posée, le président demande aux membres de l'approuver par main levée. Ce qui est fait à l'unanimité.

## **Point 3 : Rapport du Président et des différentes commissions**

*Les différents rapports se trouvent en « Annexes 2 »*

- Rapport du président Roland Hugon.
- Rapport du responsable du Groupe Compétition, Dominique Gabioud (présenté et lu par Sandrine Gabioud qui a également réalisé un film qu'elle présente).

- Rapport du responsable des Ski-Loisirs, Fabrice Fournier.
- Rapport du responsable des Events, Jacques Kieffer.

#### **Point 4 : Présentation des comptes 2020-2021**

(c.f. Annexes 3)

La parole est donnée au caissier, Maxime Nowak, qui nous présente les comptes Pertes et Profits, soit des produits pour CHF 87'254.-- et un bénéfice net de CHF 641.80, ainsi que le Bilan du club.

Le caissier donne la parole à l'Assemblée pour d'éventuelles questions. Aucune question n'est posée.

#### **Point 5 : Rapport des vérificateurs des comptes et approbation de ceux-ci**

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Olivier Sarrasin.

Avec son collègue Jérôme Moulin, ils attestent la bonne tenue des comptes et demandent à l'Assemblée de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

Les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité par main levée.

#### **Point 6 : Budget de la saison à venir**

Le caissier, Maxime Nowak, nous présente le budget 2022-2023.

Le budget étant juste une information, il n'est pas demandé à l'Assemblée de l'approuver. D'autre part, aucune question n'est posée.

Le président souhaite également revenir sur le don de la Fondation Léonard Gianadda Mécénat qui vient de nous annoncer le renouvellement de son soutien d'un montant de l'ordre de CHF 8000.-. Au nom du comité et de tout le club, il remercie chaleureusement M. Gianadda et sa Fondation.

Le président annonce que ce montant ne figure pas dans le budget précité.

#### **Point 7 : Activités 2021-2022**

Le résumé des sorties pour l'année à venir est présenté par la secrétaire, Chantal Lugon.

Sandrine Gabioud prend la parole et informe qu'il y a une course à Saas-Fee. Elle invite donc les membres inscrits à la première sortie à passer encourager les jeunes.

Fabrice Fournier, responsable des Ski-Loisirs, présente les sorties programmées et donne quelques infos concernant le week-end « Saint-Joseph ».

Le président Roland Hugon rajoute qu'il ne faut pas oublier de consulter les différents réseaux, site internet, Facebook ou encore Instagram. De plus, il demande à l'Assemblée d'informer la secrétaire après la séance s'ils ne reçoivent pas les newsletters, afin qu'elle fasse le nécessaire pour les rajouter à la liste.

## **Point 8 : Admissions / Démissions**

(c.f. Annexe 4)

**Admissions :** Chantal Lugon, au nom du comité, a le plaisir d'accueillir **11** nouveaux membres.

Elle les cite en invitant les nouveaux membres à se lever afin de mettre un visage à leur nom.

présents : Jean-Frédéric et Barbara Chastellain, Karine Vérolet. A ceux-là s'ajoutent 2 nouveaux parents d'un compétiteur, en l'occurrence Samuel Revaz, et les parents sont Sébastien et Géraldine Revaz.

**Démissions :** Il est également annoncé **10** Démissions. A ce nombre doit s'ajouter **1** décès (Maurice Ducret).

## **Point 9 : Renouvellement du Comité et des vérificateurs des comptes**

En ce qui concerne le comité, le président annonce que les 6 personnes en place sont prêtes à repartir pour un tour (Chantal 2017, Dominique 2004, Fabrice 2016, Maxime et Jacques 2020 et Roland 2010). Le président n'a pas eu le temps d'en rajouter que l'Assemblée a applaudi pour approuver son contentement. Le président remercie pour la confiance accordée.

Il s'adresse ensuite au comité afin d'être certain qu'aucun autre membre du comité ne souhaiterait prendre sa place. Cela n'étant pas le cas, il remercie également ses collègues.

L'information est donnée à l'Assemblée que le comité souhaite trouver une 7<sup>e</sup> personne qui pourrait épauler la secrétaire au niveau de la communication, du site internet et des médias. Si une telle personne est intéressée elle peut sans autre s'annoncer auprès du comité, même durant la saison à venir, puisque ce n'est pas le cas ce soir.

Même scénario que le renouvellement du comité, lorsque l'annonce est faite par le président que les deux vérificateurs en place, Jérôme Moulin et Olivier Sarrasin, sont prêts pour repartir pour un 2<sup>e</sup> mandat de deux ans. L'applaudissement de l'Assemblée confirme la continuité de ces deux vérificateurs.

## **Point 10 : Divers**

Encore quelques informations sont transmises par le président :

Le sponsor "Meubles Decarte" nous remet un bon de CHF 500.- à valoir sur l'achat de marchandises dans son magasin. Ce bon est cédé CHF 250.- par le Ski-club à qui le souhaite dans l'assemblée. Si quelqu'un est intéressé, il peut s'adresser auprès de Dominique Gabioud.

Veste du club : Le renouvellement des équipements (veste et pantalon) a remporté un franc succès, puisque plus de 50 vestes (y.c. pour les compétiteurs) ont été commandées. Une partie de la commande vient d'arriver. Dès réception de la totalité, les logos du club devront encore être appliqués. Si tout va bien ils seront prêts d'ici à mi-décembre. Un mail sera envoyé au plus tôt à chaque membre ayant passé commande, afin de pouvoir retirer et payer leur matériel.

Championnats Suisses de Ski Alpin Elites à Verbier : Comme vous l'avez lu dans le courrier, en annexe de la convocation, le club participe à l'organisation de ces courses et, comme vous l'avez également lu, notre club sera sollicité pour du bénévolat. Le comité compte sur vous pour vous y inscrire au moyen du code

QR où toutes les infos nécessaires sont en ligne. Dominique Gabioud et Julien Derivaz, membre du comité d'organisation, nous donne quelques informations du déroulement en cours.

Isabelle Gay-Crosier Fellay demande la parole afin de savoir quelles sont les dates où il est nécessaire d'avoir le plus de bénévoles. Les deux grandes journées auront lieu les 25 et 26 mars.

Bovinette : Vu la présence à cette Assemblée des gardiens, le président passe la parole à Stéphane Abbet pour nous relater la saison écoulée.

Stéphane Abbet remercie particulièrement Jean-René Badoux pour toutes les aides apportées. Il félicite également les membres du club pour leur participation aux nuitées puisque celle-ci est passée de 0 à 20% de participation ! Il nous précise que la cabane a accueilli une centaine de nuitée (avec quelques annulations dues au Covid), sont très contents de l'évolution. Le président, au nom du comité, le remercie, avec son épouse, pour le soin apporté aux hôtes et à la cabane.

Le président précise que cette dernière doit faire l'objet de rénovation, des travaux doivent être entrepris rapidement pour la réfection du toit. Dans ce sens, un devis a été demandé à une entreprise spécialisée. De plus, d'autres investissements seront nécessaires à court terme (remplacement des panneaux solaires et changement de la vitre de la porte d'entrée). Ces travaux devraient s'élever à CHF 52'000.-. Vu le montant important, le comité a regardé pour intervenir en aidant les artisans. Ainsi, une réduction de CHF 10'000.- devrait être possible. Pour la différence, soit env. CHF 42'000.-, le comité va solliciter des sponsors afin de réduire les coûts à charge du club.

La question est posée à l'Assemblée, et sachant que le comité gère le club depuis plusieurs années au mieux des intérêts de tous, s'ils acceptent ces investissements afin qu'il puisse aller de l'avant, ceci sans pouvoir vous donner aujourd'hui le montant qui sera à charge du club ?

L'Assemblée accepte les travaux d'entretien à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour la confiance.

Gobelets métal pour les pique-nique : nous revenons avec une nouvelle proposition pour des gobelets métal légèrement plus grand que les précédents et avec le logo du club, pour le prix du set à CHF 30.- les quatre gobelets. A l'occasion de cette 115<sup>e</sup> Assemblée générale, un rabais spécial est accordé, soit CHF 15.- le set, à tous les membres qui en achètent durant la soirée.

Tombola : La secrétaire dévoile une nouvelle présentation des billets de tombola. En lieu et place des enveloppes, il y aura des lignes à 10 numéros et non des billets séparés. Economie et écologie font partie de cette nouveauté ! Comme ces dernières années le prix ne change pas. La ligne à 10 numéros est fixée à CHF 10.-. Le tirage au sort aura lieu à la fin du repas. Un chaleureux merci aux généreux donateurs puisqu'une planche de lots de plus de CHF 4000.- attend les plus chanceux.

Maxime présente un masque de ski mis à disposition par notre sponsor « Pellissier Sport ». Il en explique le concept en quelques mots. Les membres pourront en profiter avec un tarif préférentiel s'ils les commandent lors de cette soirée.

La parole est donnée à l'Assemblée. Comme personne ne la prend, la séance est levée à 19h25 par le président Roland Hugon qui présente ses remerciements pour l'écoute et la participation. Il souhaite à tous, au nom du comité, une belle soirée, un bon appétit, et que chacun s'amuse et aie sa part de chance pour la tombola. Il remercie également le Traiteur Blin pour le repas qui suivra.

*La secrétaire, Chantal Lugon*